



DEC 23 2016

Annonce

Assistance juridique aux ressortissants marocains

Dans le cadre de ses efforts continus visant l'amélioration des prestations consulaires, le Consulat Général du Royaume du Maroc à Montréal a le plaisir d'informer la communauté marocaine établie au Canada qu'il vient de signer un contrat de consultations juridiques avec Maître Gabrielle Azran, de l'Étude Azran & Associés afin d'apporter l'assistance juridique nécessaire aux membres de notre communauté, désirant bénéficier de cette prestation.

La rencontre avec Me Gabrielle Azran consiste à fournir aux ressortissants marocains les conseils et les orientations juridiques adéquats afin d'entreprendre, en toute connaissance de cause, les démarches qui s'imposent auprès des autorités compétentes au Canada. Les conseils juridiques concerneront les domaines du droit civil, du droit de la famille, du commerce, et de l'immigration.

Toute personne intéressée par ce service, mis en place par le Consulat, est invitée à contacter Me Gabrielle Azran directement au n° de téléphone 514-499-2010, poste 25 en vue de prendre un rendez-vous afin de bénéficier d'une consultation juridique sans frais.

Les consultations auront lieu au siège du Consulat et seront programmés au titre du premier trimestre de l'année 2017, comme suit :

13 janvier 2017 - 27 janvier 2017

9 février 2017 - 24 février 2017

13 mars 2017 - 24 mars 2017 ➤



N.B : les consultations juridiques n'entraînent nullement un suivi des requêtes des ressortissants marocains devant les tribunaux ou toute autre administration du pays d'accueil.